**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger

**Band:** 20 (1993)

Heft: 2

**Artikel:** Votations fédérales du 7 mars 1993 : oui aux nouvelles recettes pour la

caisse fédérale

Autor: Tschanz, Pierre-André

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-912557

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Votations fédérales du 7 mars 1993

# Oui aux nouvelles recettes pour la caisse fédérale

e peuple et les cantons suisses ont suivi en tous points les recommandations de leur gouvernement et de leur parlement lors de ces votations fédérales. Les deux mesures fiscales prévues dans le plan d'assainissement des finances fédérales ont été acceptées, tandis que l'initiative populaire contre l'expérimentation animale a été très nettement rejetée. La participation à ce scrutin a dépassé de peu 50%.

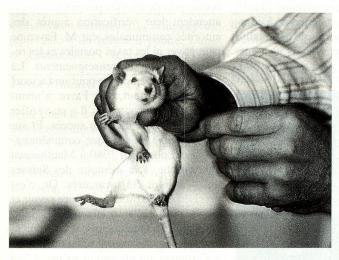
## Taxes sur les carburants

54,6% des citoyens ont approuvé le relèvement de 20 centimes par litre de la taxe de base sur les carburants. Cette

mesure procurera à la caisse fédérale un supplément de recettes de 1,3 milliards de francs environ. La moitié de ces nouvelles recettes sera affectée au financement des routes. Si cette mesure, qui était contestée par une partie du lobby automobile et de la droite patronale, a été acceptée, il faut noter les majorités de non en Suisse romande et italienne particulièrement, qui rejettent traditionnellement tout ce qui limite la liberté des automobilistes.

# Maisons de jeu

La Constitution fédérale interdit depuis 1928 l'ouverture et l'exploitation de



Dans la question de l'expérimentation animale le peuple a aussi suivi le gouvernement et le parlement. (Photo: Keystone)

# **Votations fédérales**

# 6 juin 1993

- «40 places d'armes, ça suffit! L'armée doit aussi se soumettre à la législation sur la protection de l'environnement»
- «pour une Suisse sans nouveaux avions de combat»

## 26 septembre 1993 28 novembre 1993

Les objets n'ont pas encore été déterminés

maisons de jeu. Le peuple et les cantons ont dit oui à 72,5% des voix à la levée de cette interdiction. Une législation sur les maisons de jeu devra être élaborée et la Confédération prélèvera des impôts sur les recettes brutes des casinos qui lui rapporteront quelque 150 millions de francs supplémentaires dès 1996. Ces nouvelles recettes seront affectées entièrement à l'AV/AI.

# **Expérimentation animale**

Appelés à se prononcer pour la troisième fois en huit ans sur une initiative visant à interdire l'expérimentation animale, peuple et cantons ont dit très nettement non – 72,2% de non du peuple et unanimité des cantons. Les auteurs de cette initiative ont annoncé qu'ils repartiraient au combat avec une autre initiative.

PAT

# **Commentaire**

Le bon sens a triomphé sur toute la ligne le 7 mars. L'Etat aura le milliard et demi de recettes supplémentaires prévu dans le plan d'assainissement des finances de la Confédération; et les chercheurs pourront continuer à tester de nouveaux médicaments et de nouveaux traitements sur des animaux de laboratoire. La Suisse officielle peut respirer; elle a pansé le 7 mars 1993 son cuisant échec du 6 décembre 1992 sur la question de la participation à l'Espace économique européen.

A la différence du projet d'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen, les trois objets des votations fédérales du 7 mars étaient simples de conception et donc faciles à comprendre. La nécessité d'assainir les finances publiques n'est pas contestée; l'impossibilité de le faire par un effort d'économies uniquement est largement admise; en Suisse romande et italienne aussi, même si ces régions, dans leur majorité, ont dit non au relèvement de 20 centimes de l'importation des carburants. Cette nouvelle «déchirure» sur la frontière des langues ne fait d'ailleurs même pas lever les sourcils aux observateurs politiques.

Les votations du 7 mars confirment que, lorsque le cap est clair, le peuple suisse ne se laisse pas charmer par les chants des sirènes, qu'elles s'appelent «populisme», «jusqu'au-boutisme» ou encore «égoïsme». En mai 1992, il a accepté l'adhésion de la suisse aux institutions de Bretton Woods, en septembre de la même année un projet ambitieux de nouveaux tunnels ferroviaires à travers les Alpes, maintenant un relèvement d'impôts. A la lumière de ces décisions populaires, le non à l'EEE, il y a trois mois, apparaît plus que jamais imputable à l'opacité du projet lui-même.

En somme, les Suisses se sont rassurés eux-mêmes – et leurs élus – le 7 mars. Et les responsables politiques du pays seront bien inspirés d'avoir à l'esprit cette sentence dans la refonte des finances de l'Etat, sur laquelle le peuple aura le dernier mot dans quelques mois: «Ce qui se conçoit clairement s'énonce clairement!».

Pierre-André Tschanz

Vous aimeriez signer une **initiative?** Alors revenez à la page 10.